

<b>Zeitschrift:</b>	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
<b>Herausgeber:</b>	Le messager suisse
<b>Band:</b>	19 (1973)
<b>Heft:</b>	10
 <b>Artikel:</b>	Discipline et sourire
<b>Autor:</b>	Bovey, René
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-848828">https://doi.org/10.5169/seals-848828</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Discipline et sourire

(C.P.S.) Un cours d'introduction pour les recrues du Service complémentaire féminin prenant fin à la caserne de Kreuzlingen-Bernrain, j'ai été invité à y passer une journée sans programme nettement établi et avec la faculté de suivre librement différentes phases de l'instruction et de poser des questions à mon gré. Je suis revenu de cette visite « déçu en bien », comme on dit dans mon canton de Vaud.

Tout d'abord par les installations. Cette caserne (rénovée ou neuve ?) a été conçue en quelque sorte « à la taille de la femme ». Rien de rébarbatif ou de sévère, mais au contraire des dortoirs et des salles de théorie aérés, une cuisine moderne, un réfectoire coquet, et des coins pour la lecture ou la conversation, avec radio et télévision. Le tout est situé dans un site admirable, en pleine forêt, dans une nature jalousement préservée, comme on semble en avoir le secret dans le canton de Thurgovie.

La journée que j'ai vécue là-bas s'est déroulée sans accroc, mais selon un horaire strict, qui a été tenu dans une ambiance détendue, encore que la discipline fût scrupuleusement respectée, de la diane à 06 h 00 jusqu'au moment assez émouvant et très digne où l'on amena le drapeau à 18 h 30. D'où le titre ci-dessus, de « discipline et sourire ». J'étais sceptiquement amusé à l'arrivée, et conquis bien avant le soir... C'est du « militaire » il est vrai, mais accompli avec souplesse

et même avec grâce à l'heure de la gymnastique exécutée en se jouant et en jouant effectivement.

On se rend compte d'emblée qu'il s'agit d'un service « volontaire » et non d'une lourde obligation. Ici, le travail n'est pas contrainte, mais enrichissement des connaissances et apprentissage d'une manière de camaraderie militaire féminine. Pourquoi les hommes détiendraient-ils le monopole de ces fameux « souvenirs de service » dont nous rebattons les oreilles de nos mères et de nos compagnes, ou de ceux qui n'ont pas accompli des centaines de jours de mobilisation ? Les chefs et instructrices donnent un enseignement simple et clair, pratique, efficient pour employer une expression à la mode.

Qu'ai-je vu et entendu ? Toutes les spécialités n'étaient pas représentées à ce cours. Il y manquait notamment la formation de conductrices, une des formes les plus attractives du service féminin volontaire. Mais je vis une équipe à l'école de la poste de campagne, une autre à l'entraînement des pigeons-voyageurs, une troisième — la plus nombreuse — du service d'assistance. Celle-ci découvrait les mille aspects d'un service typiquement féminin qui, en cas de conflit ou de danger, libérerait de nombreux militaires qui pourraient alors faire leur véritable métier de soldats. Cela illustre bien le rôle « complémentaire » des femmes dans la défense nationale et dans l'éventuel service actif. Non seulement elles peuvent remplacer des hommes dans les postes les plus divers, mais il est des « métiers militaires » qu'elles accomplissent certainement mieux que les hommes. Il n'est en effet pas nécessaires d'être un Suisse aux bras noueux pour procéder au repérage d'avions, mettre la main à des services de transmission, d'alerte, d'administration et de secrétariat, ou pour

conduire des automobiles, des jeeps, des camions, des ambulances. Telles sont en effet les principales spécialités qui s'ouvrent aux SCF, et qui leur permettent de faire preuve de patriotisme sans chauvinisme, en même temps qu'elles développent une formation technique et professionnelle des plus utiles dans la vie civile aussi.

Un mot encore de la structure sociale du groupe dont je fus l'hôte d'un jour. L'âge des recrues tourne autour des 20 ans. Elles proviennent de milieux sociaux très divers et leurs activités civiles sont variées. Je note des employées de maison, des secrétaires, des laborantines, des employées d'administration (PTT), une couturière, une « pompiste », des jardinières d'enfants, des maîtresses d'école, une normalienne, une étudiante, des vendeuses, deux dessinatrices techniques, une aide d'hôpital. Bref, un large éventail. C'est donc autant de contacts personnels que ces jeunes femmes n'auraient pas l'occasion d'avoir sans ce service militaire volontaire. Exactement comme pour les hommes, qui se sont socialement et civiquement enrichis par leur passage dans l'armée, et spécialement ceux qui ont vécu les longs mois de mobilisation.

Sans aucun doute, l'armée est un creuset civique et un élément constitutif essentiel de notre démocratie libérale et fédéraliste. Les femmes sont maintenant en possession de tous les droits civiques. Il ne saurait être question d'instituer pour elles une obligation de service militaire. Elles doivent rester des auxiliaires volontaires, non armées. Mais celles qui s'annoncent spontanément et porteront le seyant uniforme bleu me paraissent ajouter un grade supplémentaire à leur état de citoyenne. Bonne fin de service, mesdames et mesdemoiselles.

René BOVEY,  
ex-appointé.